



Projet pédagogique des UAPE
Les Aventuriers, L'Ecureuil Malin,
Les Matelots

Table des matières

Préambule et remerciements	3
Les missions de l'institution	3
Description des UAPE	3
Les valeurs éducatives	4
L'autonomie.....	4
Le respect.....	5
La sécurité.....	5
La communication.....	6
Moments clés d'une journée à l'UAPE	7
L'adaptation	7
Les repas	7
Les activités	12
Les trajets	18
Les devoirs	18
Le partenariat avec les parents	19
Le travail en équipe	21

En préambule...

Ce projet pédagogique a été élaboré durant plusieurs mois avec les équipes éducatives des trois UAPE de Pomme-Cannelle. Les discussions et les réflexions ont été constructives, nous avons écrit un projet qui évoluera dans le temps et s'adaptera aux changements. Ainsi il sera régulièrement remis à jour en fonction des besoins des enfants. Je tiens à remercier les collaborateurs pour leur implication et leur motivation à donner du sens à notre travail quotidien et pour leur professionnalisme.

Les missions de l'institution

- Accueillir l'enfant en assurant sa sécurité psychique, physique et affective.
- Permettre aux parents de concilier vie professionnelle, familiale et sociale.
- Favoriser l'éveil, l'autonomie et la socialisation de l'enfant en tenant compte de sa spécificité.
- Agir en complémentarité avec les familles, établir un partenariat aux travers d'échanges réguliers et les accompagner dans leurs questionnements éducatifs.
- Promouvoir l'égalité des chances, lutter contre les inégalités.
- Maintenir la qualité de l'accueil de l'établissement en favorisant la formation continue et les échanges entre professionnels.

I. Descriptions des trois UAPE

L'UAPE « Les Aventuriers » située à Lavigny accueillent 36 enfants de la 1P à la 8P, les lundis, mardis, jeudis et vendredi. Les 5P-8P dinent à la Cantine scolaire des Communaux à midi. Les mercredis les enfants sont accueillis à l'UAPE d'Etoy.

L'UAPE « L'Ecureuil Malin » située à Etoy accueillent 24 enfants de la 1P à la 8P, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredi. Les 5P-8P dinent à la Cantine scolaire des Communaux à midi, sauf le mercredi midi où ils sont accueillis à l'UAPE.

L'UAPE « Les Matelots » située à Buchillon accueillent 36 enfants de la 1P à la 8P, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredi. Les 5P-8P dînent à la Cantine scolaire des Communaux à midi, sauf le mercredi midi où ils sont accueillis à l'UAPE.

Les mercredis les enfants des trois sites sont réunis dans une seule UAPE pour la matinée (Etoy) et deux l'après-midi (Etoy et Buchillon).

Les enfants sont répartis dans les trois UAPE en fonction des enclassements déterminé par la Direction des Ecoles à la fin de chaque année scolaire ou en fonction des places disponibles.

Chaque équipe éducative est composée d'éducateur(trice) de la petite enfance, d'assistant(e) socio-éducatif(ve), de personne auxiliaire, d'apprenti(e) ou de stagiaire, et d'une aide de cuisine.

L'Adjointe de Direction Pédagogique « secteur parascolaire » gèrent les trois UAPE.

II. Les valeurs éducatives

L'enfant et sa famille: élaborer un projet en plaçant l'enfant au centre de nos préoccupations et s'appuyer sur les compétences et le lien de confiance établi avec les parents.

1. L'autonomie : aider l'enfant à acquérir de l'autonomie dans sa relation aux autres, de vivre de nouvelles expériences sensorielles, corporelles, affectives et cognitives.

Buts poursuivis

- Prendre en compte les ressources de l'enfant, lui permettre de faire des expériences dans un climat de confiance afin que ce dernier puisse acquérir de l'assurance.
- Faire preuve de bienveillance, le soutenir, l'encourager dans son savoir être et faire, le valoriser.
- Accompagner et encourager l'enfant dans ses initiatives, lui permettre de faire des choix dans un cadre établi.
- Etre à l'écoute de ses émotions, ses sentiments, apprendre à se connaître, s'affirmer, s'adapter.

- Donner des responsabilités à l'enfant en tenant compte de ses capacités, il va ainsi développer ses compétences et augmenter ses ressources.
- Accompagner l'enfant dans ses relations avec les pairs (conflit, échange, jeu...).
- Intérioriser des règles, des limites, des interdits dans un cadre donné.
- Echanger avec les parents pour tendre vers une cohérence éducative entre la maison et l'UAPE.

2. Le respect : reconnaître l'enfant et sa famille, sans discrimination liée au milieu social, religieux, culturel. Respecter l'enfant dans ses besoins et dans son développement.

Buts poursuivis

- Équité pour chaque enfant.
- Respecter l'intimité de l'enfant.
- Accompagner selon son rythme et sa personnalité.
- Faire preuve d'empathie avec l'enfant, les parents, les collègues et tous les partenaires.
- Fixer des règles et des limites adaptées aux enfants.
- Favoriser l'égalité de chance.
- Promouvoir la santé et la prévention.
- Tenir compte de la réalité de chaque famille.
- Tenir compte des avis divergents, écoute active, soutien.
- Accueillir les nouvelles personnes avec bienveillance.

3. La sécurité : assurer la sécurité psychique et physique de chaque enfant en garantissant un cadre harmonieux et bienveillant.

Buts poursuivis

- Aménager les locaux de manière appropriée pour que l'enfant puisse acquérir de l'assurance.
- Observer les enfants dans leurs actes, anticiper certaines situations, prévenir les éventuels dangers.
- Communiquer avec les enfants au sujet de la sécurité, leur apprendre à évaluer la prise de risque.
- Etre à l'écoute de l'enfant, le rassurer, s'adapter à ses besoins.
- Présenter les nouveaux collaborateurs aux enfants et aux parents.

- Assurer les premiers secours et avvertir les parents si nécessaires.
- Instaurer des rituels, un rythme pendant la journée pour que l'enfant ait des repères.
- Créer un lien de confiance avec les parents, les considérer comme des partenaires privilégiés.
- Travailler de façon préventive par une écoute attentive, des échanges réguliers avec les parents et les différents partenaires afin de déceler d'éventuels troubles ou difficultés chez l'enfant, tout en mettant en évidence ses ressources.
- Respecter les normes d'encadrement et les dispositions légales dictées par l'OAJE.
- Signaler au Service protection de la jeunesse une situation où l'enfant serait en danger dans son développement (suspicion de mauvais traitements).
- Etablir des procédures en cas d'urgence et mise par écrit de certaines règles propres à chaque UAPE.

4. La communication : « on ne peut pas ne pas communiquer ». Que l'on se taise ou que l'on parle, tout est communication. Nos gestes, notre posture, nos mimiques, notre façon d'être, notre façon de dire, notre façon de ne pas dire, toutes ces choses « parlent ».

Buts poursuivis

- Ecoute active : permet de rechercher une solution avec un enfant ou ses parents afin d'ajuster une action éducative.
- Ecoute passive : prêter une oreille attentive, accueillir ce que l'enfant nous raconte sans attente particulière.
- Etre en partenariat avec les parents et les différentes personnes qui gravitent autour de l'enfant (enseignants, professionnelle de la santé, autres...).
- Faire preuve d'empathie et d'écoute active avec les enfants, les parents, les collègues et tous les collaborateurs de l'institution.
- Respecter le tour de parole.
- Parler en « Je », base de la communication non violente.
- Travailler en réseau pour échanger, comprendre afin de rester cohérents dans nos actions, de prendre des décisions organisées et complémentaires entre les différents partenaires.
- Communication non verbale : les écoliers réagissent parfois fortement par des gestes, des mots, des émotions. Prendre en compte ces manifestations en aidant l'enfant à exprimer ce qu'il ressent, mais aussi pouvoir le laisser venir dans nos bras par exemple.

- Communication verbale : donner la possibilité aux enfants de s'exprimer.
- Utilisation de moyens de communication : colloque, cahier de communication.
- Se remettre en question sur nos attitudes verbales et non verbales.

III. Moments clés d'une journée à l'UAPE

1. L'adaptation

Afin de pouvoir accueillir l'enfant et sa famille dans les meilleures conditions possibles, les UAPE organisent des réunions « portes ouvertes » la semaine qui précède la rentrée scolaire. Cette première visite permet aux équipes éducatives de faire connaissance avec les enfants et leurs parents. C'est aussi l'occasion de pouvoir répondre aux questions tout en informant les familles sur l'organisation de l'UAPE. Les équipes éducatives sont conscientes que l'enfant doit s'intégrer à une nouvelle classe, de ce fait nous sommes particulièrement attentifs à ses différentes réactions et nous collaborons avec les parents afin de répondre aux besoins des enfants.

2. Les repas

Préambule

« Manger fait grandir...mais l'enfant a également « faim » de contact d'échanges, de reconnaissance, de respect. »

L'alimentation est importante pour la croissance de l'enfant, au-delà des aspects diététiques, nous prenons en compte également le point de vue psychologique, social et culturel du moment du repas. Tenir compte des spécificités de chaque enfant, tout en élaborant une organisation collective demande de la souplesse de la part de l'équipe, être capable de s'adapter à chaque enfant, en respectant ses goûts, en observant ses habitudes, en collaborant avec les parents.

Objectifs autour du repas

1. La découverte « encourager l'expression des goûts, des besoins et des désirs de l'enfant »

Le moment du repas est l'occasion de découvrir de nouvelles saveurs. Les goûts évoluent tout au long de la croissance de l'enfant. Ce dernier peut éprouver également de la méfiance vis-à-vis des nouveaux aliments. L'équipe éducative va stimuler l'enfant à goûter, par différents moyens. C'est par la répétition que l'enfant va progressivement se familiariser avec les produits. Ce moment de découverte doit rester un plaisir pour l'enfant.

Moyens mis en place

- L'EDE incite l'enfant à se servir de tous les aliments proposés (même en petite quantité). Le but étant que l'enfant puisse être amené spontanément à goûter. Pour cela l'EDE va rendre l'enfant attentif à ses sensations alimentaires, goût, couleur, texture...etc. L'équipe va mettre en avant également le fait qu'un aliment peut être cuisiné de manière différente et de ce fait nos goûts peuvent varier selon sa préparation.
- L'enfant peut se servir tout seul, le but étant de le rendre acteur, et qu'il puisse voir les différents aliments qui se trouvent dans le plat.
- L'EDE peut proposer des activités en lien avec les aliments pendant l'année, tels que la cuisine, des jeux de découvertes, des livres...etc.
- La dégustation doit rester un plaisir, l'EDE s'adaptera à chaque enfant pour le stimuler à goûter, connaissant progressivement les habitudes alimentaires de chacun. Ce moment reste convivial tout en respectant les besoins et/ou goûts de l'enfant. L'enfant ne va pas goûter si c'est une obligation, une contrainte.

2. La satiété « aider l'enfant à connaître ses limites en écoutant ses sensations corporelles »

L'enfant naît avec la capacité innée de reconnaître son état de faim et de satiété. Si l'on pousse l'enfant à terminer son assiette, on lui fait perdre cette habitude d'arrêter de manger lorsqu'il n'a plus faim.

Moyens mis en place

- L'EDE dialogue avec l'enfant pour mieux cerner sa faim, en le questionnant sur ses sensations alimentaires. Il sera attentif à un enfant qui mange peu ou beaucoup : « en as-tu assez ? », « as-tu encore de la place pour le dessert ? », « as-tu encore soif ? », « aimes-tu beaucoup ce plat ? »...
- L'enfant en se servant tout seul, va progressivement adapter les quantités à sa faim. L'enfant n'est pas obligé de finir son assiette, il a la capacité de reconnaître son état de faim et de satiété. L'EDE rend l'enfant attentif aux quantités et notamment lui rappelle de garder un peu de place pour le dessert s'il le désire.

Différents moyens permettent cela : l'enfant a la possibilité de se servir plusieurs fois, le fait d'attendre que tous les enfants aient terminé leur repas avant de débarrasser va permettre à l'enfant qui mange peu, de picorer encore un peu dans son assiette. Pour un enfant qui mange vite et en grande quantité, il est possible de le faire patienter un peu avant de se resservir, pour que la sensation de satiété arrive. Le dessert fait partie du repas, l'enfant a la possibilité de goûter ou non selon son envie et son appétit.

- Collaborer avec les parents dans un échange régulier concernant l'alimentation de l'enfant : les équipes éducatives sont attentives aux problèmes d'allergies ou de troubles alimentaires. Des régimes adaptés peuvent être livrés pour autant que le service traiteur rentre en matière. Notre réflexion permet aussi d'expliquer notre démarche et trouver des actes éducatifs répondant à une problématique. Chaque famille a ses propres habitudes alimentaires, ainsi que ces propres règles. L'enfant apprend que les règles sont différentes d'un lieu à l'autre, celles de la collectivité n'étant pas toujours semblables à la vie de famille, cela lui demande de s'adapter continuellement ce qui n'est pas toujours simple pour lui.
- Lors du goûter l'équipe propose toujours des fruits et les quantités sont gérées de façon à ce que cela n'enlève pas l'appétit du repas du soir. Les menus sont élaborés par l'équipe qui veille à équilibrer les aliments, donnant la possibilité aux enfants de déguster du salé et du sucré.
- Un petit déjeuner est proposé le matin avant l'école, ce dernier reste facultatif.

3. L'autonomie « Rendre l'enfant acteur du repas, le faire participer aux tâches de la collectivité, l'amener à faire de nouveaux apprentissages, utiliser ses capacités et l'encourager. »

Moyens mis en place

- Les Chefs de table

Les EDE gèrent une liste journalière des chefs de table en prenant soin d'organiser un tournus. L'objectif étant que chaque enfant puisse expérimenter cette tâche avec l'aide de l'adulte, participer à la collectivité, apprendre à mettre la table et à débarrasser, pouvoir rendre service, apprendre à communiquer avec les autres enfants, se sentir responsable et prendre confiance dans ses capacités, acquérir de nouvelles compétences sociales, cognitives et motrices, grandir... s'autonomiser.

Le rôle du chef de table est de mettre le couvert avant le diner, l'EDE est présent pour l'accompagner. L'EDE laisse le temps à l'enfant de faire cette tâche, sans le

stresser, avec un regard bienveillant et reste à disposition de l'enfant si ce dernier a besoin d'aide, elle valorise son travail, l'encourage.

Pendant le repas, seul le chef de table peut se lever si besoin est, chercher de l'eau ou un plat particulier. Au travers de ce rôle, il peut se démarquer du reste des enfants en ayant plus de responsabilités, acquérir de nouvelles compétences, exercer son autonomie, prendre confiance en ses capacités, communiquer avec les autres enfants, rendre service.

A la fin du repas, il peut débarrasser et effectuer le nettoyage des tables. Une EDE est toujours présente pour l'aider dans cette tâche, tout en le laissant faire un maximum tout seul.

- Choisir sa place

Chaque enfant peut choisir sa place (autonomie, plaisir de se retrouver à la table de ses amis). Il arrive que l'EDE sépare deux enfants dont la dynamique est difficile à gérer ou place un enfant qui aurait besoin d'une présence de l'adulte à ses côtés.

- Table de deux ou trois

Certains jours une table de 2 enfants peut être proposée, le but étant de les valoriser dans leur place de « grands » et de leur accorder une plus grande autonomie (une liste est également élaborée pour permettre un tournus). Le chef de table peut choisir les enfants qui viendront à sa table.

4. Le respect « la convivialité et les règles sociales »

Le moment du repas est un apprentissage social et communautaire.

Moyens mis en place :

- La solidarité

Le repas est un moment d'échange et de partage. C'est l'occasion pour l'enfant de prendre en compte qu'il faut partager certains plats, être attentif aux autres. L'EDE va aider les enfants à se servir de façon à pouvoir répartir la quantité de nourriture entre tous les enfants présents. Pouvoir également encourager l'enfant à être attentif aux autres.

- L'hygiène

Passage à la salle de bain : les enfants sont invités à se laver les mains avant le repas, apprentissage des règles d'hygiène. Dans la mesure du possible, il faut proposer aux enfants de passer aux toilettes avant le repas afin d'éviter que les enfants se lèvent

sans arrêt. A la fin du repas, l'EDE accompagne les enfants pour le brossage des dents et la toilette du visage.

- Installation de la salle

L'EDE prépare le matin le nombre de tables nécessaire, ainsi que les couverts (qui seront mis en place par les chefs de table). Il veille à faire des petites tables, chaque table étant indépendante les unes des autres pour la durée du repas (limiter le temps d'attente, faciliter la communication, favoriser une ambiance conviviale et sereine, permettre à l'enfant de manger à son rythme). Un adulte est prévu à chaque table si possible (dans le cas contraire l'adulte le plus proche sera attentif au bon déroulement du repas et disponible pour aider les enfants qui en auraient besoin).

- Apprentissage des règles sociales (rituels communautaires, hygiène)

L'EDE attend que tous les enfants soient servis pour souhaiter un bon appétit. Le but étant de pouvoir partager un repas ensemble et d'apprendre cette règle de politesse. L'EDE est attentive à ce que les enfants soient bien assis et encourage les enfants à utiliser les formules de politesse pendant le repas (s'il te plaît, merci...).

- Convivialité, échange et communication : l'adulte encourage la discussion tout en maintenant un climat propice au bon déroulement du repas

L'équipe gère l'ambiance de la salle. Le moment du repas est l'occasion de pouvoir discuter avec les enfants de sujets divers, tels que l'actualité ou des situations quotidiennes. Afin de garantir ces échanges il faut donner un cadre rassurant aux enfants en maintenant une ambiance calme.

- L'aide de cuisine

Une aide de cuisine peut être présente selon le nombre d'enfants inscrits pour le repas de midi. Cela permet à l'équipe d'être disponible pour les enfants au moment du repas. L'aide de cuisine partage généralement le repas avec nous, cela permet d'avoir un adulte supplémentaire dans la salle, cela crée des liens avec l'équipe éducative et les enfants.

3. Les activités

Préambule

« Un enfant a infiniment plus à gagner à faire pendant trois jours une expérience qu'il fait lui-même plutôt que de passer un quart d'heure à voir un adulte lui montrer » Jean Piaget.

L'enfant se construit dans ses relations avec son environnement (adultes, enfants, lieux), l'exploration, la création, les expériences qu'il rencontre.

Objectifs autour des activités

Les différentes UAPE offrent des activités riches et variées. Les équipes fonctionnent dans le même but, tout en conservant leur identité. Dans ce projet il s'agit surtout de donner une ligne commune et de mettre en évidence nos actions éducatives, nos réflexions, mais en tenant compte de la diversité des lieux et des personnes qui composent les équipes éducatives.

D'une manière générale, les UAPE offrent des activités complémentaires à l'école, parfois avec les mêmes buts, mais en étant centrée sur une approche plus individualisée et développant d'autres compétences telles que : la créativité, l'autonomie, la découverte, la vie en collectivité, l'estime de soi par exemple. Il faut également préciser que la journée d'un écolier est très découpée et de ce fait, le temps à disposition pour jouer et expérimenter est souvent très restreint.

Le sujet étant très vaste, nous avons choisi de mettre en avant les objectifs qui nous semblent incontournables. Certains moyens seront décrits, ainsi qu'une série de question à se poser pour y répondre. En effet, rare sont les réponses toutes faites, la priorité est de pouvoir s'adapter à chaque situation tout en étant à l'écoute des intérêts et des besoins de l'enfant.

1. Favoriser l'activité autonome de l'enfant

Il faut être attentif à ce que l'activité soit dotée de sens pour l'enfant. Les équipes éducatives créent une dynamique pour permettre aux enfants d'initier des projets et veillent à les impliquer dans le choix des animations.

Moyens mis en place

- **Le sens de l'activité** : mener une réflexion sur les activités proposées, se questionner sur le sens des activités ou sur les conditions mise en place pour

favoriser l'activité autonome. Adapter ce que l'on propose en fonction des observations effectuées pendant l'activité.

- Quelle incidence l'activité a-t-elle sur les enfants ? qu'est-ce qu'ils en retirent ? L'équipe éducative observe les enfants et les questionne pour mieux évaluer la pertinence de l'activité.
 - L'organisation de l'espace et du temps à disposition est-elle adéquate ? En effet, un moment de trop courte durée sera frustrant pour les enfants qui n'auront même pas le temps de mettre leur jeu en place. De plus, un espace bien aménagé permettra à l'enfant d'être plus autonome, mais également de ne pas être dérangé par le reste du groupe selon le type d'activités : définir des coins de jeux distincts dans les salles, déplacer des meubles si nécessaires, garder une ouverture d'esprit pour répondre aux propositions des enfants afin de leur donner la possibilité de mettre en place leurs idées.
 - L'activité est-elle adaptée aux capacités de l'enfant ? Il s'agit de tenir compte des différences d'âges et du développement de chaque enfant. Ne pas les mettre en situation d'échec en leur demandant des actions trop difficiles, mais leur donner la possibilité de progresser et d'acquérir de nouvelles compétences. Pour cela l'équipe veille à différencier et adapter les activités selon les enfants présents.
- **« Proposer sans imposer »** : les enfants ont déjà beaucoup d'activités structurées par le biais de l'école. Les moments passés à l'UAPE doivent leur donner l'occasion de pouvoir jouer librement, tout en faisant de nouvelles découvertes. Selon Bernard Defrance (*Intervention lors du colloque « développer la participation des jeunes », 1995*), l'une des premières conditions pour participer consiste paradoxalement à avoir « *le droit de ne pas participer* ».
 - Respecter la non-participation de l'enfant tout en réfléchissant aux moyens de motiver l'enfant (l'accompagner, lui donner la possibilité de proposer le jeu, lui proposer de regarder l'activité avant de prendre sa décision)
 - Quelle est la règle lorsqu'il s'agit d'une activité collective (un jeu, une histoire, un moment d'accueil) ? Nous demandons à l'enfant de rester à proximité du groupe et de ne pas perturber l'animation, peut-être qu'il participera plus tard ou un autre jour. Nous pouvons considérer également qu'observer est également une manière de participer.
 - Proposer une variété d'activité pour permettre à chaque enfant une participation selon ses préférences et ses compétences.

- **L'enfant citoyen** : fonder l'activité sur ses intérêts, ses souhaits. Utiliser une boîte à idée, des moments de discussion.
 - Les propositions des enfants sont-elles prises en compte ? Il est important de laisser une place active aux enfants afin qu'ils puissent expérimenter différents aspects de la citoyenneté : être associés aux décisions qui les concernent, participer à l'élaboration des règles, s'impliquer dans le groupe, élaborer leur projet avec ou sans l'adulte.

- **Le droit de se tromper, le droit de s'ennuyer, le droit de ne rien faire.**
 - Lorsque j'interviens auprès d'un enfant, mes paroles et mes gestes sont-ils adéquats ? L'adulte présent encourage l'enfant dans son activité et respecte les besoins de l'enfant. Il est présent pour l'aider, le soutenir.
 - Permettre à l'enfant de se ressourcer, de rêvasser...

2. Favoriser la créativité de l'enfant, lui donner la possibilité de découvrir et d'expérimenter

Moyens mis en place

- **Offrir aux enfants une variété d'activité** : leur donner la possibilité de faire de nouvelles découvertes.
 - L'enfant a-t-il une part d'autonomie, de créativité dans l'activité ? Lorsqu'une activité est proposée, il est important qu'elle comporte une part de créativité pour l'enfant, qu'il puisse laisser libre cours à son imagination.
 - Les propositions d'activités sont-elles variées ? Les enfants sont curieux de faire de nouvelles découvertes, de plus il est important d'offrir un panel d'activités variées permettant à l'enfant d'expérimenter. Ainsi les compétences demandées seront multiples et chaque enfant aura la possibilité de montrer ses capacités et de ce fait augmenter son estime et sa confiance en lui.
 - Sommes-nous innovant dans les activités que nous proposons ? Les activités proposées suscitent-elles la curiosité de l'enfant ? Les rituels sont sécurisants pour les enfants, mais l'ouverture « au monde » par le biais de nouvelles découvertes est également très stimulante pour ces derniers.

- Utiliser ses ressources

- L'enfant a-t'il la possibilité de faire des choix ou des demandes spécifiques? Dans la mesure du possible, l'EDE prend en compte la proposition de l'enfant, après une discussion s'engage pour déterminer la faisabilité (temps, organisation...)
- Au travers des activités, mais aussi des tâches quotidiennes l'EDE met l'accent sur les compétences de l'enfant, utilise ses ressources, lui permettant d'élaborer ses propres solutions pour prendre confiance en ses capacités.

3. Vivre des moments collectifs et individuels

Selon Vayer et Roncin (*chercheurs à l'université de Rennes*), trois sentiments sont indispensables à l'enfant pour bien vivre au sein d'un groupe : le sentiment de sécurité, le sentiment de reconnaissance ou d'être concerné, le sentiment de vivre son autonomie.

Moyens mis en place

- **Animation de moments d'accueil avant le repas ou à la sortie d'école :** découvrir la vie en groupe, apprendre à écouter les autres, avoir des échanges encadrés par un adulte.
 - Ritualiser les anniversaires : mettre en avant l'individualité de chacun.
 - Gérer la dynamique du groupe : apprendre le tour de parole, la communication non violente, l'écoute.
 - Prendre le temps de redonner certaines règles.
- **Laisser la possibilité à l'enfant de pouvoir se retirer du groupe :** l'enfant vit toute la journée en collectivité et il faut pouvoir lui donner la possibilité d'être seul à certains moments s'il le souhaite.
 - Proposer un moment de repos en début d'après-midi pour les 1P/2P.
 - Aménager les salles pour avoir un endroit plus calme, comme un coin lecture.
 - Dans la mesure du possible organiser le temps d'accueil pour permettre des temps individuels avec l'EDE.
- **Adapter les activités en fonction de l'âge des enfants.**
 - Installer des jeux spécifiques pour les plus âgés.
 - Responsabiliser les enfants en fonction de leur capacité : seul à une table pendant le repas, plus d'autonomie pour les trajets, incitation à aider les plus jeunes.

- Proposer des activités sous forme de « projet » aux plus âgés, les impliquer dans l'organisation et les décisions.
- **Interagir avec les autres.**
 - Laisser les enfants négocier entre eux les règles d'un jeu par exemple. Parfois les enfants changent les règles établies pour en définir de nouvelles, cela demande de les négocier, de les faire accepter, de les respecter. Cela permet à l'enfant d'acquérir des compétences sociales, de s'exercer à la citoyenneté.
 - Comment accompagner l'enfant pour qu'il s'intègre au groupe. Les bagarres et rejets sont fréquents à cet âge-là, l'EDE est présent pour aider les enfants à tisser des liens entre eux.
 - Comment gérer les conflits entre enfants ? Les enfants ont déjà acquis un certain nombre d'outils pour interagir entre eux, mais ils manquent encore de compétences sociales pour résoudre des situations plus complexes. L'EDE observe les situations pour permettre aux enfants de trouver leurs propres solutions, il reste attentif à intervenir si besoin est (en cas d'agressivité par exemple), il est médiateur pour les conflits et accompagne les enfants dans ces moments difficiles. Pour cela différents moyens éducatifs sont présents : discussion, réparer l'erreur, se ressourcer dans un coin calme, sortir un moment du groupe pour réfléchir, dessiner ou écrire ce qui s'est passé, exprimer son émotion et ses sentiments. La sanction est logique et en lien avec le non-respect de la règle.
 - Comment gérer un enfant plus difficile ? Les enfants doivent appréhender plusieurs lieux avec souvent des règles différentes, l'école, la maison, l'UAPE, la maman de jour, une activité extrascolaire, des grands-parents... Cela leur demande une grande capacité d'adaptation. Il est donc important que les règles et les attentes des équipes éducatives soient claires pour les enfants. Lorsqu'un enfant a des réactions non-adéquates, qu'il ne respecte pas une règle ou montre de l'agressivité, l'EDE va mettre en place certaines actions : intervenir de manière ferme mais calme pour comprendre ce que ressent l'enfant, faire preuve d'empathie et d'écoute. Discuter avec l'enfant pour mettre en évidence son comportement et les conséquences, lui faire dessiner ou écrire la situation afin de l'aiguiller dans une prise de conscience, l'avertir des sanctions à venir. Une discussion avec les parents permet également de mieux comprendre ce qui se joue.

4. Relation EDE-Enfant

Moyens mis en place

- L'observation : se tenir à proximité du groupe pour observer les moments de jeu libre. Parler à proximité de l'enfant, se déplacer vers les enfants. Avoir une vision du groupe.
- « Etre là » : Etre disponible, écouter, encourager. Intervention de l'adulte seulement si nécessaire ou si l'enfant le réclame. Par l'observation fine, l'adulte réajuste son action éducative en adaptant par exemple les conditions de l'activité (souplesse du cadre, matériel...), voire même en intervenant (l'EDE établit un contact visuel, souri, démontre de l'inquiétude ou de l'intérêt, approuve d'un signe de tête.).
- Etre disponible pour l'enfant, l'aider à mettre des mots sur ses émotions et ses sentiments. Faire preuve d'empathie, découvrir son point de vue.
- Répondre à l'enfant ou prendre le temps de lui laisser trouver la solution, l'aider à trouver des stratégies pour avoir un comportement approprié.
- Valoriser les enfants, verbaliser lorsqu'ils ont un comportement adéquat, faire du renforcement positif.
- Eviter de discuter des enfants par-dessus la tête des enfants.
- Proposer des activités variées, réfléchir à l'aménagement et au matériel.
- Adopter une posture professionnelle et préventive. La relation avec l'enfant lui permet d'acquérir des habilités sociales fondamentales (importance de l'exemple). L'EDE donne exemple des comportements sociaux qu'elle souhaite que l'enfant reproduise, être un exemple.
- « Un vrai contact » : le fait de montrer de l'intérêt pour l'enfant fait naître un certain degré d'affection qui rend la communication sincère. La personne se montre ouverte aux particularités de l'autre.
- « Une relation marquante » : le psychologue Carl Rogers a beaucoup écrit sur les relations d'aide dans le monde du travail. Il soutient que les enfants utilisent certains types de contacts humains pour changer, grandir, évoluer. Cela demande à l'EDE d'être authentique, de chercher l'harmonie entre ce qu'elle dit ou ce qu'elle fait.

4. Les trajets

L'équipe éducative accompagne les enfants pour les trajets de l'école à l'UAPE. Ces derniers sont attendus à la sortie de l'école ou aux arrêts de bus tous les jours. A partir de la 3P, les parents ont la possibilité de remplir un formulaire de décharge

pour permettre à l'enfant de quitter seul l'UAPE (pour rentrer à son domicile, ou à une activité parascolaire). L'équipe conseille toutefois aux parents de prévoir une organisation au cas où ils ne sont pas à la maison ou si l'activité parascolaire n'a pas lieu (voisine présente, clé pour l'enfant, consigne de retourner à l'UAPE).

Si l'enfant n'est pas présent à la sortie de l'école ou au bus, l'équipe prend des renseignements auprès des maîtresses ou des camarades. Elle téléphone aux parents pour être sûr que l'enfant est présent ce jour-là. Ensuite l'équipe averti l'Adjointe de Direction Pédagogique et prend les mesures nécessaires pour aller chercher l'enfant à l'école ou à son domicile si l'organisation le permet.

Pour les écoliers 5P-8P, nous avons mis en place une chartre qui permet avec l'accord des parents et de l'équipe éducative de pouvoir laisser les enfants faire le trajet seul de l'arrêt de bus à l'UAPE.

5. Les devoirs

L'équipe éducative propose aux parents intéressés d'accorder un moment à leur enfant pour faire les devoirs avant ou après le goûter. L'EDE l'aiguille dans son travail, lit les consignes, sans pour autant garantir l'apprentissage et la réussite scolaire. Seuls les devoirs pour le lendemain sont effectués en priorité, le temps dévolu à cette activité étant limité.

IV. Le partenariat avec les parents

Prévention et accompagnement

« Ou comment mettre en commun des territoires sans avoir peur de perdre du pouvoir »

Objectifs

1. **Prendre en compte le système de représentation de chacun, considérer la complexité des éléments qui influence l'identité individuelle :** c'est l'ensemble des éléments communs et dissemblables entre parent et EDE qui influence et attribue un caractère particulier aux relations interindividuelles qui se nouent entre eux. Le fait par exemple d'être marié, d'habiter le même village, la profession, avoir vécu une même situation...pourra permettre une empathie avec le parent, comprendre la situation dans laquelle il se trouve. La réalité de l'un ne doit pas prévaloir sur la réalité de l'autre.

Moyens mis en place :

- Développer une confiance réciproque : établir un lien de confiance réciproque, supposant que le parent n'est pas là pour dire aux professionnels comment faire et vice-versa.
 - L'empathie et l'écoute active, l'équipe éducative va pouvoir partager autour de l'enfant sans pour autant avoir les mêmes références éducatives ou les mêmes valeurs.
 - Aménager l'espace et le temps : les locaux doivent être pensés pour accueillir au mieux les parents, leur permettre de découvrir le lieu où leur enfant passe une partie de ses journées. De plus, des fêtes dans le groupe ou dans l'institution sont animées pour donner la possibilité aux parents de se rencontrer et de tisser des liens avec l'équipe éducative.
2. **Les parents comme ressources :** être au clair sur les champs éducatifs respectifs.

Moyens mis en place :

- L'équipe est ouverte et disponible en début en fin de journée pour échanger avec les parents.
- Des entretiens peuvent être demandés pour permettre de mieux comprendre les réalités de chacun et avoir des informations concernant l'enfant, sur ses habitudes, ses ressources, ses difficultés, ceci dans le but de mieux l'accompagner au quotidien.
- L'équipe peut solliciter les parents pour des animations lors de fêtes ou d'activités particulières.

- 3. Donner la possibilité aux parents d'exprimer leurs attentes :** la collectivité implique un certain nombre de règles et le rythme des journées ne permet pas toujours de répondre à toutes les demandes des parents. Mais l'équipe reste attentive à trouver des solutions pour la prise en charge de l'enfant.

Moyens mis en place :

- L'équipe sensibilise les parents au travers de son projet pédagogique, elle explique aux parents les raisons de sa façon d'agir.
- L'équipe prend le temps de demander l'avis du parent sur certaines actions pédagogiques mise en place pour leurs enfants et pour connaître leurs éventuelles attentes.

- 4. Les rituels et règles familial/UAPE/Ecole : quels sont les moyens pour différencier ses règles ?**

Moyens mis en place :

-Sphères de compétences distinctes et limites à poser : une collaboration efficace ne peut avoir lieu que si chacun est assuré de conserver son statut, le parent restant à sa place de parent sans être dépossédé et l'EDE conservant sa sphère de responsabilité en tant que professionnel de l'accueil. Le but étant de ne pas remettre en cause le travail des EDE, mais de favoriser un accueil de qualité. Mettre des limites pour ne pas aboutir à un sentiment d'envahissement.

- Collaborer avec l'école d'entente avec les parents afin d'affiner la compréhension des comportements de l'enfant et de pouvoir mettre en place des actions cohérentes.

V. Le travail en équipe

Outils pour l'élaboration des projets et la gestion du groupe d'enfants :

1. Les colloques



Les équipes éducatives se réunissent une fois par semaine pour échanger sur les enfants, l'organisation, les activités et projets de groupe.

De plus, une fois par mois, les trois équipes des UAPE se réunissent pour échanger sur leur réalité, redéfinir des actions communes et discuter d'une thématique.

Une journée de formation par année est prévue pour tous les collaborateurs du préscolaire et du parascolaire.

2. Collaboration externe

Les équipes éducatives sont ouvertes à collaborer avec les autres acteurs qui gravitent autour des enfants : maître(sse) d'école, service PPLS, centre des jeunes...

L'Association Pomme-Cannelle veille à conserver une dynamique institutionnelle en organisant des fêtes, des collaborations entre les différents groupes.